

Marie Moret à Gustave Gory, 7 octobre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Gory, Gustave](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (397r, 398v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gustave Gory, 7 octobre 1892, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/3741>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gory, Gustave](#)

Lieu de destination 12, rue de la Banque, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Au sujet de la réponse de l'imprimeur qui évalue à 200 F les 300 exemplaires du journal *Le Devoir*. Lui adressera sous peu des premiers documents : le rapport de l'Assemblée générale et le bilan de la Société du Familistère. Donne les premières consignes et éléments pour impression et expédition à Guise et Paris.

Notes Gustave Gory répond à Marie Moret le 10 octobre 1892 (Cnam FG 44 (2) f). €

Lieu de destination : d'après la lettre de Gustave Gory à Marie Moret le 10 octobre 1892 (Cnam FG 44 (2) f).

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Gory, Gustave

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur à Nîmes, au 12, rue de la Banque, à la fin du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 10/04/2024

Gaston Marville
octobre 1898

Monsieur Gustave Gory,

Mon ami M. A. Fabre, me dit qu'en réponse à ma lettre du 14 septembre dernier, nous devions à 200 francs le livre de 200 exemplaires du "Dernier" et à 20 francs chaque cantaine d'exemplaires en plus jusqu'à 200 exemplaires.

C'est un peu plus cher que ne me demande mon imprimeur ici. Malgré cela je vais essayer, si les choses peuvent échapper entre nous, mais préférant à l'avenir offrir l'attache un peu moins à l'activité de la Société.

A. Marville

justement contenir le document qui dans le cadre de l'œuvre - sans le plus de soins et d'attention n'est pas le rapport de l'assemblée générale et le bilan de la société du Familistère. Je compte vous remettre ce document après demain. Ce sera recevoir la copie.

Pour ce même courriel, je vous envoie :

- 1. Une épreuve de la couverture du "Verso".

- 2. Les documents proposés concernant 12 pages.

Cet article servira au début. Il sera très interrogeé (vous le verrez) partie à la fin. Partie à 2 h. Il est des questions qui sont celles de mon imprimeur

ne concordent pas avec
les vôtres. Dites-moi quelle
sont les vôtres. Ce que je
veux clair que les feuilles
dites en "vôtre" à l'heure
comme le premier art. du
"Devoir" Specimen que vous
avez en mains ; et les
parties dites en "vôtre". Je
laisse les autres arts.

- 5^e Deux discours de
M. Marquetot, Vendredi 21 h.
L'Amour de 6^e
- 1^{er} Gaité politiques
et sociales 10^e
- 6^e Question de la paix 11^e
- 8^e M. M. Féminin 3^e

Il est bien compris que
vous employez un caractère
en perfid' état et plutôt plus
mais que plus fin que celui

du "Devoir".

Presser la composition. Il
envoie des épreuves ; autre-
ment la distance qui nous
sépare empêchera les éditeurs
et rendra le travail impossible.

Nous tiendrons en double les
épreuves. Un exemplaire avec
les manuscrits me est
adressé à ma direction :
Madame Marie Godin Familière
Guitez comme ; l'autre exem-
plaire est envoyé au rédacteur :
M. Jules Pascaly 29 avenue de
l'ourville Paris.

Etant exposée à me mettre
en voyage, je vous télégraphie-
rai au besoin mon change-
ment d'adresse.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes parfaites civilités
Marie Godin